

ARRÊTÉ N° 387 - 2023

**RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Déposée le **19/10/2020**

Complétée le **17/12/2020**

Affichée le **23/10/2020**

N° DP 34123 20 M0090

Par :	Monsieur ANNEX Christophe
Demeurant à :	85 route de saint Georges d'orques 34990 Juvignac
Pour :	Extension d'une maison individuelle de 33 m ²
Sur un terrain sis à :	85 route de saint Georges d'orques 34990 JUVIGNAC
Références cadastrales :	BK 0019

Le Maire de Juvignac,

Vu la demande susvisée ;

Vu le code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;

Vu la demande d'annulation de monsieur ANNEX en date du 02 octobre 2023 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La Déclaration Préalable est retirée.

ARTICLE 2 : Les différentes taxes et participations afférentes au dossier sont annulées.

Juvignac, le 5 octobre 2023

Le Maire

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint à l'Aménagement du territoire,

la production locale et l'attractivité économique

Gaëtan LAN SUN LUK

